

Suisse – veille économique et financière Veille Covid-19 – semaine du 26 au 30 octobre

	Au 29/10	Var vs 22/10
EUR/CHF	1,0693	-0,45%
USD/CHF	0,9159	+0,99%
SMI	9 556.14	-4,43%
Taux 10a	-0,52	-2pb

Faits marquants

[Les critères définissant les zones à risque pour l'application du régime de quarantaine aux voyageurs ont été assouplis](#) : La quarantaine obligatoire de 10 jours concerne désormais les zones (pays ou régions) comptant au cours des 14 derniers jours plus de 60 nouvelles infections **de plus** que la Suisse pour 100 000 personnes (et non pas le niveau absolu de 60 nouvelles infections sur 100 000 personnes). Par ailleurs, les dépassements de seuil qui seraient attribués à des événements particuliers ou à des cas très localisés pourront permettre une exception. A partir du 29 octobre à 0h, date d'entrée en vigueur des nouvelles règles, les régions françaises concernées par la quarantaine en Suisse ne seront plus qu'au nombre de 3 : les Hauts-de-France, l'Île de France et le territoire d'outre-mer Polynésie française.

Crise du Covid-19

[Situation sanitaire au 23 octobre à 13h](#)

	Cas confirmés source OFSP	Décès source OFSP
Vendredi 30 octobre	153 728	2 035
Jedi 29 octobre	144 558	1 984
Mercredi 28 septembre	135 197	1 953
Mardi 27 septembre	126 604	1 929

[Durcissement des mesures sanitaires de la Confédération](#) : Face à l'accroissement de l'épidémie en Suisse, les autorités fédérales introduisent les mesures suivantes : i/ Fermeture des discothèques et des boîtes de nuits ; ii/ Introduction d'une limite de 4 personnes par table dans les bars et restaurants et fermeture à 23h ; iii/ Limitation à 50 personnes des participants aux manifestations, à 15 personnes pour les activités sportives et culturelles non professionnelles et à 10 personnes pour les réunions privées ; iv/ Le port du masque, déjà obligatoire dans les espaces fermés accessibles au public et dans les entreprises, est étendu dans les magasins, théâtres, cinémas, salles de concert, restaurants, bars, marchés et dans les zones piétonnes très fréquentées ; v/ Obligation de l'enseignement à distance des établissements universitaires ; vi/ Utilisation à partir du 2 novembre des tests rapides antigéniques, en complément des tests PCR, dans les centres de tests. A noter que les cantons peuvent prendre des mesures plus strictes que les mesures annoncées.

[Voyages d'affaire](#) : Les critères permettant de déroger à la quarantaine pour voyages d'affaires « impérieux » sont également assouplis : désormais la durée de ces voyages n'est plus limitée à 5j (la même dérogation s'applique aux voyages pour raisons médicales).

Situation des PME : La Banque nationale Suisse (BNS) estime que l'approvisionnement en liquidité des PME a été bien soutenu par les prêts garantis par l'Etat à destination de ces entreprises. Pour rappel, les demandes liées à ce dispositif ont pris fin le 31 juillet et concernent 1/5ème des PME suisses (136 000 entreprises), pour un montant de 16,8 milliards CHF, soit 42% des fonds attribués au programme.

Chômage partiel : Possibilité offerte par loi Covid-19 du 25 septembre, les indemnités de chômage partiel seront octroyées à certains intérimaires (« travailleur sur appel ») avec effet rétroactif à partir du 1er septembre 2020 et jusqu'au 30 juin 2021. Pour être éligible, la personne en intérim doit connaître une réduction de l'horaire de travail supérieure à 20% (sur la base de la durée de travail des 6 ou 12 mois précédant la réduction d'activité) et être employée depuis au moins 6 mois par l'entreprise demandant la mise au chômage partiel.

Traitement Covid-19 : Novartis s'associe au recherche du laboratoire zurichois Molecular Partners, grâce à une prise de participation à hauteur de 40 millions CHF (6% du capital), afin d'élaborer un traitement pour le Covid-19. Cette prise de participation permettra à Novartis d'obtenir les droits de développement avancés, de production et de commercialisation des deux traitements à l'étude (MP040 et MP0423).

Industrie médicale : Le concepteur de machines de laboratoires zurichois Tecan a obtenu un financement de 29,8 millions CHF de la part du gouvernement américain afin d'augmenter les capacités de production aux Etats-Unis de pointes de pipette utilisées dans les tests moléculaires Covid-19. Tecan devrait inaugurer ces nouvelles lignes de production en automne 2021.

Politique économique

Finances publiques : [La Suisse prévoit un déficit de 20 milliards CHF \(2,7% du PIB\) pour l'exercice 2020.](#)

Instance internationale : La Suisse propose la candidature du suisse Philipp Hildebrand, vice-président de la société américaine de gestion d'actifs BlackRock, au poste de secrétaire général de l'OCDE.

Secteurs non financiers

Pharmaceutique : Novartis a acquis le spécialiste américain en thérapie génique en ophtalmologie pour un montant total de 150 millions USD. Ce premier montant sera complété par des versements complémentaires jusqu'à un montant de 130 millions USD. Par ailleurs, le chiffre d'affaires de Novartis s'établit à 12,26 milliards USD au cours du 3^{ème} trimestre 2020, soit une hausse de 1% en glissement annuel.

Environnement : La Suisse approuve un mandat de négociation afin de négocier avec la France un accord sur la gouvernance du Rhône.

Agenda législatif

Transport : Le gouvernement transmet au Parlement un projet de loi définissant les modalités du transport souterrain de marchandise dans le cadre du projet de cargo sous terrain à travers la Suisse.